

## COMMUNICATION DU MRC SARCELLES (5/06/06)

Rachid ADDA, Conseiller régional d'Ile-de-France  
Premier secrétaire fédéral du MRC 95  
Secrétaire national du MRC à la Citoyenneté

### **Le MRC demande à Dominique Strauss-Kahn, président de Val de France, de supprimer les créneaux communautaires à la piscine de Sarcelles et de mettre fin à l'exception culturelle sarcelloise.**

En 2003 le MRC Sarcelles condamnait fermement et solitairement l'octroi, par la municipalité de Sarcelles dirigée par François Pupponi (PS), de créneaux communautaires à la piscine municipale en faveur d'une association confessionnelle de femmes.

En plein débat sur la Laïcité, le maire de la ville franchissait un cap inacceptable et intolérable en privatisant et communautarisant l'utilisation de la piscine publique municipale.

Aujourd'hui malgré la réprobation, même au sein de son propre parti, rien n'a changé à part l'horaire et ce précédent est aujourd'hui unique en France. François Pupponi a même depuis généralisé l'intrusion du religieux dans l'espace public : il a récemment privé des élèves de leurs heures de cours, en réservant le conservatoire municipal de musique pour un office religieux.

La tolérance et le légitime respect de la diversité ne doivent plus être des alibis pour des élus dévoyant les principes républicains à des fins électoralistes. François Pupponi ne peut plus à la fois s'envelopper du drapeau républicain dans ses discours et de le piétiner par ses actes.

**François Pupponi serait-il incapable de faire à Sarcelles ce que DSK, candidat à la présidentielle se prévalant de son action de terrain, ambitionne pour la France ou DSK ambitionne-t-il pour la France ce que François Pupponi expérimente à Sarcelles ?**

La voie choisie par l'équipe municipale met en danger la Laïcité, cadre du vivre ensemble, pourtant nécessaire dans nos quartiers où habite une population très diverses. Assignant les Sarcellois à leur origine, elle exacerbe le repli identitaire et favorise la constitution de groupes de pression communautaires qui a déjà abouti à Sarcelles à la constitution en 2001 de la liste dite bleue ouvertement communautaire.

Cette gouvernance communautariste remet en cause le principe de neutralité d'une municipalité théoriquement garante de l'égalité de ses administrés à moins que François Pupponi ne songe à accorder ces privilèges à toutes les « communautés » qui en feraient la demande.

**L'interprétation municipale du droit à la différence aboutit aujourd'hui à la différence des droits propice à un développement d'un racisme et d'un antisémitisme de frustration.**

Les piscines étant désormais de la compétence de la communauté d'agglomération Val de France, le MRC demande donc à son président, Dominique Strauss-Kahn, de supprimer totalement et le plus rapidement possible ce créneau communautaire.

DSK pourra ainsi apporter sa pierre à l'édifice républicain et mettre des actes au bout de ses discours de campagne sur le " vivre ensemble ".

Les activités sportives et culturelles doivent redevenir un vecteur de mixité : les piscines, les terrains de sports, les crèches ou les conservatoires ne doivent pas être de nouveaux lieux d'exclusions et de replis identitaires.

Le MRC Sarcelles y sera attentif et interviendra auprès de l'Etat et de la Région Ile-de-France pour que les financements publics aux équipements sportifs et culturels soient désormais conditionnés à un usage conforme aux principes républicains.